

**Révisions au guide Immobilisations corporelles des conseils scolaires de  
district et des administrations scolaires  
– version n° 17  
Printemps 2025**

---

*Cette version doit être retenue et archivée.*

Elle vise à :

- modifier aux fins de clarification le nom d'une rubrique à l'Annexe D
- reformuler aux fins de clarification une phrase à l'Annexe H
- révision du calcul de la durée de vie restante à l'Annexe K

Des modifications ont donc été apportées aux éléments suivants :

**ANNEXE D – CONSTRUCTION EN COURS : EXEMPLE À TITRE INDICATIF**

- Sous D.02, modification du nom de la rubrique concernant les projets annulés, « Autres dépenses en capital » devenant « Autres dépenses - Amortissement et dépréciation », afin d'en clarifier la teneur.

**ANNEXE H – PRÉSENTATION D'INFORMATIONS PAR VOIE DE NOTES  
DANS LES ÉTATS FINANCIERS**

- Sous H.02, reformulation d'une phrase concernant la divulgation de dons d'œuvres d'art, le mot « acquis » étant remplacé par « donné ».

**ANNEXE K – DURÉE DE VIE UTILE RESTANTE**

- Les coûts repères pluriannuels pour la construction du Ministère ont été retirés de l'exemple 1, étant remplacés par les coûts de construction du conseil scolaire.
- Sous l'exemple 2, le tableau d'exemples montrant la modification des proportions du bâtiment a été retiré.
- Un en-tête de colonne a été ajouté au tableau de l'exemple 2 afin d'en faciliter la compréhension.
- L'en-tête de la colonne E dans l'exemple 3 a été corrigé, indiquant maintenant « Colonne D multipliée par 23 » au lieu de « Colonne D divisée par 23 », afin de correspondre au calcul montré dans la colonne.